

32^e SESSION DE LA COMMISSION INTERPARLEMENTAIRE FRANCO-QUÉBÉCOISE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec l'Assemblée nationale française (DANRANF) Québec et Montréal 29 au 31 mai 2019

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. Vincent Caron (Portneuf), vice-président de la DANRANF
- M. Marc Tanguay (LaFontaine), vice-président de la DANRANF
- M. Sylvain Roy (Bonaventure), vice-président de la DANRANF
- M. Eric Girard (Lac-Saint-Jean)
- M^{me} Marie Montpetit (Maurice-Richard)
- M^{me} Christine St-Pierre (Acadie)
- Secrétaire administrative de la DANRANF
- Conseillère au protocole de l'Assemblée nationale

DÉLÉGATION FRANÇAISE

- M. Sébastien Nadot (Haute-Garonne), président du groupe d'amitié France-Québec
- M^{me} Cécile Rilhac (Val-d'Oise), vice-présidente du groupe d'amitié France-Québec
- M. Jean-Bernard Sempastous (Hautes-Pyrénées), vice-président du groupe d'amitié France-Québec
- M. Michel Herbillon (Val-de-Marne), vice-président du groupe d'amitié France-Québec
- Secrétaire administratif du groupe d'amitié France-Québec

CONTEXTE

La session précédente avait eu lieu à Paris et Toulouse du 6 au 9 mars 2018. Les travaux avaient porté sur les thèmes suivants: les impacts des changements climatiques et l'adaptation des politiques publiques; les politiques de lutte contre le décrochage scolaire.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Présenter les moments significatifs de l'actualité politique et parlementaire québécoise depuis l'élection générale d'octobre 2018, et s'informer des récents enjeux de l'actualité politique et parlementaire française.

La tenue de la 32^e CIFQ coïncidait avec l'adoption, par l'ANF, d'une réforme de son règlement intérieur, adoption qui a été accompagnée d'un débat houleux dans l'hémicycle. Par conséquent, les discussions entre les parlementaires français et québécois ont principalement porté sur cette réforme. Les parlementaires québécois étaient très intéressés par le nouveau règlement adopté, qui a été transmis aux membres de la DANRANF.

Partager l'expérience québécoise en matière de développement de l'intelligence artificielle et les initiatives prises pour faire face aux enjeux éthiques soulevés.

- Les parlementaires ont discuté des défis auxquels font face le Québec et la France en matière d'éthique dans le contexte du développement de l'intelligence artificielle et de la protection des données personnelles.
- Les parlementaires français ont effectué les visites de terrain et rencontres suivantes en lien avec l'intelligence artificielle :
 - Le MILA Institut québécois d'intelligence artificielle
 - L'entreprise <u>Element Al</u>
 - M^{me} Lyse Langlois, directrice générale de l'<u>Observatoire sur les impacts</u> sociétaux de l'IA et du numérique
 - M^{me} Marie-Josée Hébert, présidente du comité d'orientation de la <u>Déclaration de Montréal pour un développement responsable de l'IA</u>.
- Ces visites de terrain ont permis aux parlementaires français de mieux connaître l'expertise québécoise en matière d'intelligence artificielle et les modèles novateurs de recherche et d'entreprise mis sur pied. Elles ont également permis d'aborder les problématiques éthiques soulevées par le développement accéléré de l'intelligence artificielle ainsi que les outils québécois déclaration, politiques publiques, observatoire et les réflexions émises quant au développement responsable de l'intelligence artificielle.
- Les parlementaires de la délégation française ont exprimé leur souhait de solliciter un entretien avec le Secrétaire d'État français chargé du numérique afin de lui présenter la Déclaration de Montréal et favoriser l'adhésion de la

France.

Discuter des enjeux liés à l'usage des pesticides au Québec et en France et les solutions de remplacement innovantes disponibles

- Les parlementaires québécois ont présenté le mandat d'initiative de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN) sur les impacts des pesticides sur la santé publique et l'environnement. Ils ont également abordé les pratiques de remplacement innovantes disponibles et à venir dans les secteurs de l'agriculture.
- Puisque l'ANF a adopté, en septembre dernier, une loi restreignant l'usage des pesticides, les parlementaires français avaient un regard et une connaissance à jour sur cette question. Les échanges ont donc été très riches et pertinents.
 - Les parlementaires français ont visité les Fermes Lufa.

AUTRES RÉSULTATS

Les parlementaires québécois et français ont unanimement adopté une résolution soulignant le 40^e anniversaire de la CIFQ. Elle recommande aux gouvernements du Québec et de la République française de poursuivre et d'intensifier certaines actions entreprises en matière d'intelligence artificielle et d'utilisation des pesticides.

Les parlementaires de la délégation française ont grandement apprécié leur expérience à la période des affaires courantes et ont été surpris de l'ordre qui règne au sein de l'ANQ lors des travaux et débats. Ils ont échangé à ce sujet avec le président de l'ANQ et les parlementaires québécois. Ils ont notamment été très intéressés par l'existence de propos non parlementaires, dont la dernière version du recueil leur a été transmise. Ils ont d'ailleurs exprimé leur souhait de solliciter un entretien avec le président de l'ANF, M. Richard Ferrand, afin de lui faire connaître le fonctionnement et les outils de l'ANQ en matière d'ordre et de règlementation des débats.

STATISTIQUES



Suivis

La résolution adoptée par la CIFQ sera transmise aux ministres québécois suivants :

- M^{me} Nadine Girault, ministre des Relations internationales et de la Francophonie
- M. Éric Caire, ministre délégué à la Transformation numérique gouvernementale
- M. Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation
- M. André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- M. Benoit Charrette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques

Le nouveau règlement adopté par l'ANF a été transmis à la Direction des travaux parlementaires de l'ANQ pour information.

La 33^e session de la CIFQ est prévue en 2020 en France à l'invitation de l'ANF.



DÉPENSES

Transport	2 892,01 \$
Restauration	4 867,94 \$
Hébergement	5 477,96 \$
Interprétation	0 \$
Divers	399,73 \$
TOTAL	13 637,64 \$

Ce rapport a été approuvé par les participants